

Sur la scène de la citoyenneté

Quinze adolescents ont participé à une pièce de théâtre sur le harcèlement scolaire. Une activité inscrite dans le cadre d'un parcours de réussite et éducative et citoyenne.

« Ça a commencé à la rentrée ; ils voulaient que je leur avance 2 euros. Ils avaient l'air sympas. Après, ils ont augmenté les sommes... », lance Sirou, un jeune Tremblaysien spectateur et acteur de cette matinée de théâtre forum qui a eu lieu durant les vacances d'automne. Convaincant dans la peau d'un collégien harcelé depuis deux ans, il a retenu le texte déclamé par un comédien de la compagnie Rendez-moi mes sentiments. À l'espace Angela-Davis, quinze adolescents de 11 à 14 ans se sont joints à cette pièce participative. Tous sont suivis par le programme de réussite éducative (PRE), qui leur propose un accompagnement global après qu'ils ont été aiguillés par leur établissement scolaire. En complément, ils participent cette année à un parcours de réussite éducative et citoyenne, organisé d'octobre à août par la division Prévention et Citoyenneté et le PRE.

Une action sur le long terme

Prévu sur onze mois, ce dispositif favorise leur accès à la culture et au sport mais aussi les amène à rencontrer des institutions. « L'enjeu est de les accompagner pour qu'ils aient une meilleure connaissance des institutions », précise Patrick Martin, adjoint au maire délégué à la Sécurité. Il est ainsi important de concevoir des modules de prévention sous l'angle de l'éducation populaire. On construit un projet pour les jeunes, avec eux et leur famille. » Dans cette optique, l'enjeu, comme pour tout spectacle de théâtre forum, était de sensibiliser ces jeunes à une problématique d'actualité – ici, le harcèlement scolaire et les violences chez les ados. Assez rapidement, les jeunes spectateurs ont été captivés par les



comédiens, qui jouaient aussi bien des collégiens que des parents. La séance s'est déroulée en deux temps : les artistes ont d'abord interprété diverses situations, puis, après avoir échangé, certains jeunes ont rejoué les scènes. C'est le cas de Badr, qui a campé un père de famille inquiet de voir sa fille photographe son décolleté pour l'envoyer à un garçon qu'il ne connaît pas. En réaction, il exige de parler à ce garçon. « Il fallait agir, c'est risqué ce qu'elle faisait », a estimé Badr à la fin de la scène. Cette interprétation a suscité un débat dans le groupe. L'utilisation de son image et de celles des autres sur les réseaux sociaux (un sujet brûlant pour cette génération) a été au cœur de discussions encadrées par la juriste Béatrice Hamaïssi et par Bernadette Amaro, assesseure au tribunal pour enfants de Bobigny. Toutes deux sont membres de l'Association pour la promotion de la citoyenneté des jeunes et des familles. « Tout

le monde peut être victime, signale Béatrice Hamaïssi. Et ce n'est pas parce que cette jeune fille est consentante, c'est-à-dire qu'elle envoie d'elle-même son image, qu'elle n'est pas protégée par la loi ; elle n'a pas donné son accord pour la diffusion de sa photo. » Et sa collègue de rappeler un principe souvent inconnu des jeunes : « Les adolescents n'ont pas le droit de poster des photos sur les réseaux sociaux sans l'accord des parents, explique-t-elle. De plus, si vous êtes victime, il faut vous adresser à un adulte et ne pas avoir peur des représailles. Vous n'êtes pas tout seul ! » De précieux conseils bien reçus par ces quinze collégiens.

● AURÉLIE BOURILLON

Dans l'uniforme d'un pompier

Le parcours de réussite éducative et citoyenne élaboré par la division Prévention et Citoyenneté (en partenariat avec le programme de réussite éducative) propose des activités très diverses. Depuis les vacances d'automne, les jeunes concernés ont suivi un atelier de boxe, visité le musée de la Protection judiciaire de la jeunesse à Savigny-sur-Orge... Mais leur première séance était

consacrée au métier de sapeur pompier de Paris. Lors d'une visite à la caserne de Tremblay, c'est avec joie qu'ils ont découvert le matériel et ils ont pu monter sur la grande échelle ou tester les lances à incendie. En décembre, ils s'initieront aux gestes qui sauvent. Ils échangeront aussi avec les médiateurs de Keo et Transdev, ou encore avec les agents du service des Archives municipales

En bref

Les attestations d'accueil transférées à l'État civil

À partir du lundi 3 janvier 2022, toutes les personnes souhaitant accueillir à leur domicile un étranger pour une durée de trois mois, devront demander une attestation d'accueil auprès du service État civil et non plus au centre communal d'action sociale (CCAS) comme c'était

Présentation du Parcours emploi compétences aux associations

À l'initiative du Pôle emploi de Tremblay, en lien avec la division Attractivité et développement local et avec le service Vie associative, une présentation du dispositif Parcours emploi compétences (PEC) a été organisée le 18 novembre à l'espace Jean-Ferrat à destination des associations

d'une aide financière de l'État lorsqu'elles recrutent. Cette aide peut aller jusqu'à 85 % du SMIC sur certains contrats. Des associations comme le Club omnisports, le Ying Yang assoc', Provoque ton destin, l'OMJT, Terre de France rugby, ou encore Arborescence ont pu échanger à cette occasion avec des services

avec la découverte du carnaval de Nice en février prochain. Ce séjour comprend l'hébergement, le repas, le transport ainsi que de nombreuses activités, comme la visite des villages de la région et celle d'un marché provençal, la participation à la bataille des fleurs du corso fleuri, ou encore la fête du citron à Menton.